

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

**Extrait du procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 2 juillet 2016, à 9 h au Centre communautaire, 6203 chemin de l'Île**

Sont présents messieurs les conseillers Charles Méthé et Carol Caron et madame la conseillère Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Léopold Fraser, maire.

Est aussi présent M. Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

Est absent M. Léonce Tremblay qui a motivé son absence.

1. Ouverture de la séance

M. Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9 h 05.

2. Vérification du quorum

Quatre membres sont présents. Le quorum est atteint. M. Léonce Tremblay est absent avec motivation.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Résolution numéro 16.07.02.01**

Il est **proposé par M. Carol Caron**, appuyé par M. Charles Méthé, que le conseil adopte l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité**

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2016

**Résolution numéro 16.07.02.02**

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyé par M. Charles Méthé, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2016 avec modifications.

**Adoptée à l'unanimité**

5. Suivis au procès-verbal

- Le rapport financier a été déposé sur le site du MAMOT le 8 juin ;

- M. Christopher Leblanc a été informé de la proposition contractuelle de la Municipalité pour la réalisation des travaux d'ingénierie pendant la période de réfection du Quai-d'en-Haut le 8 juin et M. Leblanc a accepté la proposition ;
- M. Guy Langelier a procédé à des essais avec le véhicule électrique le 5 juin. Nous n'avons pas reçu de rapport de ces essais ;
- L'entreprise Gaudreau environnement a été informée le 7 juin de l'option retenue par la Municipalité pour la collecte des vidanges en 2016 et les réservations prises précédemment leur ont été transmises ;
- La Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a été informée de l'acceptation du protocole d'entente par la Municipalité le 8 juin ;
- La CPICIV a été informée le 8 juin que la Municipalité lui fournira une quantité de quatre voyages de gravier pour l'aménagement d'un parc et de sentiers dans la forêt aux alentours du Blanc ;
- Une demande d'avis a été adressée au CCU concernant le nom retenu par le conseil pour le Centre communautaire le 8 juin ;
- Le service de consultation juridique de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) a été contacté afin de connaître les responsabilités de la Municipalité en ce qui concernant l'usage de ses unités d'intervention incendie et la mise sur pied d'une unité de premiers répondants en sécurité incendie. La MMQ a transmis un avis juridique amenant la Municipalité à revoir son plan d'intervention local dans le schéma de couverture de risques, à mettre sur pied une équipe de premiers répondants en incendie et utiliser ou prêter ses équipements pour combattre un incendie;
- La candidature de Mme Nicole Picard comme récipiendaire locale du Coup de chapeau organisé par la MRC a été transmise à la MRC le 15 juin ;
- Le service de consultation juridique de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) a été contacté afin de connaître les responsabilités de la Municipalité en ce qui concernant les responsabilités de la Municipalité si elle procède à l'entretien du chemin privé du Bout-d'en-Bas comme le souhaite les propriétaires du chemin privé. La MMQ a transmis un avis juridique faisant état de la responsabilité civile prévue dans le Code civil et l'absence d'exonération de responsabilité, comme c'est le cas d'un chemin public ;
- Mme Michelle Dionne a été informé de l'acceptation de ses demandes de permis, de même que Mme Julie Lemieux et le CCU le 8 juin ;
- Mlle Charlotte Gagné-Lesage a été informée de son embauche comme préposée à la bibliothèque ;
- La Corporation de la Culture et des Loisirs a été informée du soutien financier accordé par la Municipalité le 8 juin et le paiement a été fait ;
- M. Jean Cloutier a été informé de l'achat de deux exemplaires du livre à paraître *Les Bateaux-phares du Saint-Laurent, En aval de Québec, 1830-1963* et le paiement a été effectué ;
- Les fournisseurs ont été payés.
- Mme Louise Newbury fait mention que l'essai routier réalisé par M. Langelier a été effectué avec des personnes à bord. La consommation d'électricité a été plus forte et il faudra rebrancher le véhicule lors de l'arrivée à destination afin de maintenir son autonomie.

## 6. Rapport du Maire

- Rencontre de travail hebdomadaire avec le directeur général;
- Rencontre de la MRC le 16 juin : Mme Josée Huot, du CLD, fait état de l'immigration dans la MRC; Ms Dominique Thériault et Michel Tardif de la Sureté du Québec présentent le rapport annuel de la SQ ;
- Rencontre spéciale de la MRC le 21 juin : Mme Isabelle Malo, pdg du Centre intégré de la Santé et des services sociaux (CISSS), présente les orientations ministérielles en santé et la mise en œuvre locale. Le Ministère demandait de réduire le budget de 17 M \$. Il a été réduit de 7 M \$. Pour la prochaine année la réduction du budget avait été fixée à 10 M \$ auquel s'ajoutera le 10 M \$ non compressé de l'an dernier. Les coupures affecteront les cadres et les postes d'infirmières. Le projet Optilab, qui consiste à la centralisation des services d'analyse vers les grands centres, date de quelques années mais n'avait pas été mis en œuvre localement. Il le sera donc. Bien que Mme Malo minimise son impact, un médecin spécialiste a fait état que l'effet serait négatif. Plusieurs médecins spécialistes pourraient faire le choix d'aller vers un grand centre comme Québec, plutôt que d'aller à Rimouski. Une lettre sera envoyée au ministre Barrette pour s'opposer à ce projet ;
- Rencontre sur le projet du Quai-d'en-Haut le 23 juin avec l'ingénieur et l'entrepreneur, visite du site et rencontre avec les propriétaires adjacents au quai ;
- Visite de l'École Michaud, le 23 juin ;
- Rencontres de travail les 24 et 25 juin de la Commission consultative de la famille et des aînés sur la mise à jour de la politique familiale;
- Séance de travail des élus le 1<sup>er</sup> juillet.

## 7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

## 8. Première période de questions

Douze personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- Aménagement de l'entrée des sentiers du Blanc.

## 9. Affaires en cours

### 9.1 État des projets d'immobilisation

#### 9.1.1 Projet Quai-d'en-Haut

Le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Lutte au changement climatique est toujours sous étude. Une rencontre d'avant-projet a eu lieu le 23 juin avec M. Christopher Leblanc, ingénieur, M. Dave Dubé de Lafontaine Leclerc accompagné de M. Christian Bernard de Construction scandinave, un sous-traitant, M. Léopold Fraser et M. Denis Cusson pour la Municipalité. Il y a eu visite du site des travaux et rencontre avec les propriétaires adjacents au quai.

#### 9.1.2 Centre communautaire multifonctionnel

Bien que quelques travaux de correction ont été réalisés, la totalité des travaux n'est pas complétée notamment pour la résistance au feu. L'ingénieur en électricité-mécanique n'a pas effectué sa visite pour vérifier l'exécution des travaux sous sa responsabilité.

### .1 Achat matériel et équipements pour le Centre communautaire

#### **Résolution numéro 16.07.02.03**

**CONSIDÉRANT** le rapport déposé sur les équipements et accessoires nécessaires pour le Centre communautaire ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil mandate le directeur général pour faire l'achat des équipements et accessoires essentiels (telles les chaises) pour le Centre communautaire au meilleur prix et aux meilleures conditions notamment les délais de livraison, le reste des équipements seront achetés suite à l'obtention d'une subvention du Pacte rural.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9.1.3 École Michaud

Le bâtiment a été livré le 4 juin. Il reste à livrer par l'entrepreneur les moustiquaires pour les fenêtres du 2<sup>e</sup> étage. L'entrepreneur a pris les contre-fenêtres pour avoir les dimensions exactes des moustiquaires. Des travaux complémentaires demandés par la Corporation de développement et de gestion touristique ont été réalisés.

#### 9.1.4 Amélioration des infrastructures au site de la station du Phare

Aucun développement dans l'émission du certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques.

#### 9.2 Service de transport collectif

##### 9.2.1 Plan de transport pour la période estivale 2016

#### **Résolution numéro 16.07.02.04**

**CONSIDÉRANT** le mandat donné à la Corporation de développement et de gestion touristique pour la réalisation d'un projet pilote de transport cet été;

**CONSIDÉRANT** les essais routiers faits par M. Guy Langelier;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Carol Caron, que le conseil reçoive le plan de transport élaboré par la Corporation de développement et de gestion touristique.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9.3 Projet d'aménagement d'un parc et de sentiers dans la forêt aux alentours du Blanc

Une corvée a eu lieu le dimanche 26 juin. Les sentiers sont maintenant opérationnels. Il pourrait y avoir besoin de matière granulaire supplémentaire.

#### 9.4 Nom du Centre communautaire

##### **Résolution numéro 16.07.02.05**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 16.06.04.08 adoptée par le conseil municipal ;  
**CONSIDÉRANT** la demande d'avis fait au CCU et la recommandation de celui-ci;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Charles Méthé, que le conseil recommande le nom de *Centre communautaire de l'Île* pour identifier l'ancienne église.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9.5 Intervention municipale en matière de prévention incendie

##### **Résolution numéro 16.07.02.06**

**CONSIDÉRANT** l'avis juridique donné par la Mutuelle des Municipalités du Québec ;  
**CONSIDÉRANT** les responsabilités municipales en matière de prévention des incendies;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par Mme Louise Newbury,  
Que la Municipalité rencontre conjointement le service de prévention des incendies de la direction régionale du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Sécurité publique et le service de prévention des incendies de la MRC de Rivière-du-Loup ;

Que le conseil mandate le comité de sécurité incendie pour :

- revoir le plan de mise en œuvre local du schéma de couverture de risques;
- revoir le règlement sur la prévention des incendies ;
- élaborer un plan de sensibilisation de la population à la prévention des incendies.

Que les équipements acquis par la Municipalité soient destinés à protéger les propriétés de la Municipalité et soient entretenus en conséquence.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9.6 Entretien du Chemin du Bout-d'en-Bas

##### **Résolution numéro 16.07.02.07**

**CONSIDÉRANT** l'avis juridique donné par la Mutuelle des Municipalités du Québec ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. Carol Caron, que la Municipalité prenne une entente avec les propriétaires du Chemin du Bout-d'en-Bas pour l'entretien partiel du chemin privé qui établirait notamment les éléments suivants :

- le type d'entretien requis,
- la tarification,
- le mode de répartition de la tarification,
- l'imputabilité de la responsabilité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 10. Affaires nouvelles

10.1 Reddition de compte Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

**Résolution numéro 16.07.02.08**

**Attendu que** le ministère des Transports a versé une compensation de 46 109 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**Attendu que** la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**Attendu que** les dépenses faites dans le cadre de ce programme sont de 54 657 \$ ;

**Attendu qu'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé de Mme Louise Newbury, que la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Adoptée à l'unanimité**

10.2 Communications

Le sujet est reporté à une séance ultérieure.

11. Urbanisme

11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme

.1 Projet de règlement sur l'encadrement des dispositions sur la protection du rivage

**Résolution numéro 16.07.02.09**

**CONSIDÉRANT** le projet de règlement déposé par le CCU à la demande du conseil;

**AVIS de motion est donné par Mme Louise Newbury** qu'à une prochaine séance du conseil un projet de règlement sera déposé encadrant les dispositions sur la protection du rivage lors d'une construction dans la marge de 100 m.

.2 Demande de permis de M. Gérald Dionne Jr, pour la rénovation d'un bâtiment secondaire au 7301, chemin de l'Île

**Résolution numéro 16.07.02.10**

**CONSIDÉRANT QUE** l'inspectrice municipale a reçu une demande de permis (no 2016-010) de M. Gérald Dionne jr pour la restauration d'un bâtiment secondaire au 7301, chemin de l'Île ;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment est dérogatoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** les modifications n'auront pas pour effet d'accroître la dérogation ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est soumise au règlement du PIIA et que la demande de permis doit passer au Comité consultatif d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU a étudié la demande de permis pour le 7301, chemin de l'Île ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du CCU ;

Il est **proposé par M. Carol Caron**, appuyé par M. Charles Méthé, que le conseil accepte la demande de permis de M. Gérald Dionne pour la rénovation d'un bâtiment secondaire au 7301, chemin de l'Île, consistant en la pose d'une fenêtre, la pose d'une porte-patio et la construction d'un patio indépendant et à l'arrière du bâtiment, le tout sous réserve de la conformité à l'ensemble des règlements d'urbanisme et de l'approbation de l'inspectrice en bâtiment et en environnement de la Municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

## 12. Rapport des comités (représentants municipaux)

### 12.1 Corporation de développement et de gestion touristique – Charles Méthé

L'exposition avance grâce à Mme Louise Newbury.

M. Charles Méthé souligne que le Regroupement pour la pérennité de l'Île Verte a reçu un prix du tourisme de la part de la MRC de Rivière-du-Loup pour le projet des fumoirs. Suite aux essais routiers, il y aura mise en place du service de navette touristique par véhicule électrique.

### **Résolution numéro 16.07.02.11**

**CONSIDÉRANT** l'utilité que procurerait une connexion Internet à l'École Michaud;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyé par M. Charles Méthé, que le service Internet soit donné par la Municipalité à l'École Michaud et que la Corporation de développement et de gestion touristique assume les frais de branchement et de débranchement.

**Adoptée à l'unanimité**

### 12.2 Société Inter-Rives – Charles Méthé

Une rencontre du conseil d'administration a eu lieu. En ce qui concerne l'achat d'un défibrillateur, le c.a. propose que les frais soient partagés. La gloriette à la halte en haut de la Route du Quai-d'en-Bas est intéressant. Suite à une demande d'appui financier de la Corporation des Maisons du Phare, le c.a. élaborera une politique d'aide financière aux organismes qui tiendra compte entre autres de la réduction de tarif sur le traversier.

### 12.3 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron

L'assemblée générale annuelle de la Corporation s'est tenue le 26 juin. Il y avait 3 mandats qui arrivaient à terme. Un poste resterait à combler.

### 12.4 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque – Léonce Tremblay

Aucun rapport.

### 12.5 Affaires familiales et des aînés – Léopold Fraser

Il y a eu deux rencontres des membres de la Commission, les 24 et 25 juin. Le travail a porté sur les constats et les objectifs en vue d'établir les actions. Le 9 juillet la Commission se rencontrera pour traiter des actions en prévision d'un dépôt au conseil à la séance d'août.

### 12.6 Comité de Sécurité incendie – Carol Caron

Nous allons voir ce qu'il advient à la suite de la rencontre avec les responsables du ministère de la Sécurité publique et de la Prévention des incendies de la MRC. Le 24 juin, une unité était sur place et a servi à éteindre le feu.

### 12.7 Comité inter-municipal sur la signalisation touristique – Charles Méthé

Une rencontre est prévue à la mi-juillet.

### 12.8 Parc côtier Kiskotuk – Charles Méthé

#### 12.8.1 Adhésion de la Municipalité comme membre de la Société du parc côtier Kiskotuk

#### **Résolution numéro 16.07.02.12**

**CONSIDÉRANT** la réponse de la Société du Parc Kiskotuk à notre demande d'adhésion comme membre de l'organisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût d'adhésion de 2 500 \$ dépasse largement la capacité financière de la Municipalité ;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par **M. Carol Caron**, que la Municipalité mette en veilleuse sa demande d'adhésion à la Société du Parc Kiskotuk.

**Adoptée à l'unanimité**

### 13. Rapport du Directeur général

Le directeur général dépose son rapport d'activités et en fait la présentation.

### 14. Trésorerie

#### 14.1 Adoption des comptes du mois

**Résolution numéro 16.07.02.13**

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par **M. Carol Caron**, que les comptes présentés à ce jour au montant total de 54 852,53 \$ soient adoptés tels que présentés. Les salaires représentent 7 968,83 \$ et les remises d'employeur 11 041,44 \$ du montant total.

**Adoptée à l'unanimité**

*15. Deuxième période de questions*

Treize personnes sont présentes. Aucune question ou intervention n'est faite.

*16. Levée de l'assemblée*

**Résolution numéro 16.07.02.14**

La levée de l'assemblée est **proposée par M. Carol Caron**, à 10 h 47.

\_\_\_\_\_  
Léopold Fraser, maire

\_\_\_\_\_  
Denis Cusson, directeur général

Je, Léopold Fraser, maire, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.